

La taxe sur les hydrocarbures dégagerait des recettes pouvant être versées à un fonds de protection de l'environnement. Pour ce qui est des permis négociables, nous pourrions permettre aux sources canadiennes de respecter leurs limites d'émission en exigeant des permis des pays en voie de développement. Il faudra de toute évidence acheter ces permis, ce qui représentera un transfert de ressources, mais sans passer par une comptabilité publique et un système fiscal<sup>88</sup>.

Tout le monde convient que les instruments économiques pourraient contribuer à résoudre de nombreux problèmes environnementaux. Toutefois, on reconnaît aussi que notre connaissance des instruments économiques est encore bien rudimentaire et qu'il y a encore beaucoup à accomplir pour parfaire ces outils. En 1992, le gouvernement fédéral a publié un document de travail intitulé *Les instruments économiques et la protection de l'environnement*. Certains témoins et un des membres du Comité se sont toutefois plaints que le gouvernement fédéral tarde à donner suite à ce document et à élaborer une série d'instruments économiques efficaces.

### Recommandation n° 20

**Le Comité recommande que le gouvernement du Canada, de concert avec tous les intervenants du secteur (industrie, groupes environnementaux et gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux), (i) accélère la mise au point d'une série d'instruments économiques efficaces pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, (ii) teste ces concepts dans des projets pilotes limités et (iii) diffuse les connaissances ainsi acquises à tous les pays par l'intermédiaire de la Commission du développement durable.**

Où le Canada devrait-il investir pour obtenir le meilleur rendement sur le plan des économies d'énergie et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre? Cette question, apparemment simple, soulève des problèmes à la fois pratiques et éthiques. Le Canada devrait-il s'employer d'abord à mettre de l'ordre dans ses propres affaires, pour profiter du même coup d'économies d'énergie, d'une compétitivité accrue et d'une réputation de chef de file mondial dans le domaine? Ou devrait-il plutôt investir là où les résultats seraient les plus grands? On sait par exemple que la conservation et le reboisement de la forêt tropicale constituent un moyen plus efficace de fixer le carbone que la plantation d'arbres dans la forêt boréale canadienne. De plus, une somme investie dans la modernisation d'une centrale au charbon en Chine permettrait de réduire davantage les émissions de polluants gazeux que si elle avait été consacrée à la rénovation d'une centrale relativement moderne au Canada.

Deborah Stine a souligné que cette question est très difficile à résoudre sur le plan politique. Il est nettement plus économique d'aider un pays en développement parce que les réductions des émissions de gaz à effet de serre qu'on peut y réaliser sont très importantes. Cependant, on finance alors l'accroissement du rendement énergétique d'un pays tiers sans paraître en tirer profit. En revanche, Jim Leslie a toutefois présenté un autre aspect de la question :

Si les États-Unis mettent en oeuvre une politique internationale et accordent des crédits compensatoires à leurs entreprises pendant que le Canada applique uniquement une politique de réduction nationale, notre compétitivité est menacée<sup>89</sup>.

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 27.